

# BUREAU DIRECTEUR FEDERAL NANCY

## 21 SEPTEMBRE 2012 /14H00 – 19H00

### Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

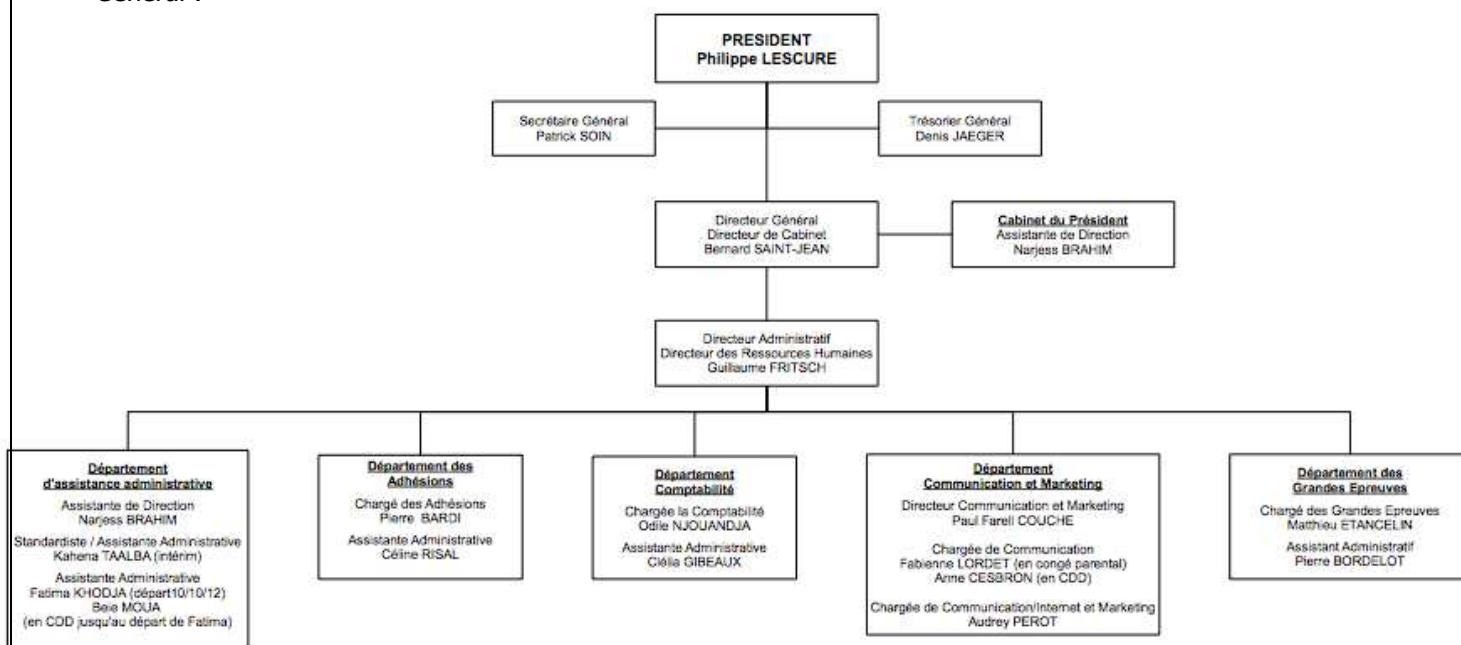
### **1. Administration – Informations générales**

#### **1.1. Point licences**

Les chiffres extraits au 20 septembre font apparaître une augmentation constante du nombre de licenciés, se situant dans une moyenne de 8,3 %, en comparaison à la même période, sur la saison précédente. Le nombre de clubs est toujours à + 15 par rapport à 2011. Patrick SOIN rappelle que les Clubs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, doivent se ré affilier auprès de leurs ligues. A ce jour, 233 clubs sont ré affiliés, et plus de 200 licences longues sont déjà saisies. Il est important de rappeler également que le licencié peut renouveler sa licence dès que son club est ré affilié, ce que 500 licenciés ont déjà fait à ce jour.

#### **1.2. Personnel**

Un organigramme tenant compte des derniers mouvements de personnel est présenté par le Secrétaire Général :



Un entretien sera réalisé par le Secrétaire Général et la Secrétaire Générale Adjointe avec chaque salarié le 26 octobre 2012 pour évoquer les perspectives de la nouvelle olympiade.

### 1.3. Réunions CDF, AGE, Séminaires.

Le calendrier des prochaines réunions est le suivant :

- BD téléphoné – 26 septembre 2012
- AG Extraordinaire Téléphonée – 03 octobre 2012
- CD téléphoné – 10 et 11 octobre 2012 (si nécessaire) – RGF
- BD physique – 26 octobre 2012 – CNOSF
- CD physique – 27 octobre 2012 – CNOSF
- Séminaire des Présidents de ligues – 23.24.25 novembre 2012 – BORDEAUX
- BD Physique – 14/15 décembre – PARIS
- BD Physique – 11 janvier – CNOSF
- CD Physique ouvert aux Président(e)s de Ligues – 12 janvier – CNOSF
- AG électorale – 02 février 2013 – CNOSF
- CD Physique ouvert aux Président(e)s de Ligues – 03 février 2013 – CNOSF

L'ordre du jour du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, est abordé et les thématiques déjà proposées lors du séminaire du BDF sont rappelées :

- Stratégies d'accès au CNDS,
- Projet fédéral,
- Mise en place de challenges régionaux
- Mise en place de relais, de référents, au sein des ligues (médical, arbitrage, développement durable, communication, discipline, paratriathlon, pratique féminine, adhésions...)

Le programme de ce séminaire devra être arrêté courant octobre.

### 1.4. Acquisition Siège Fédéral

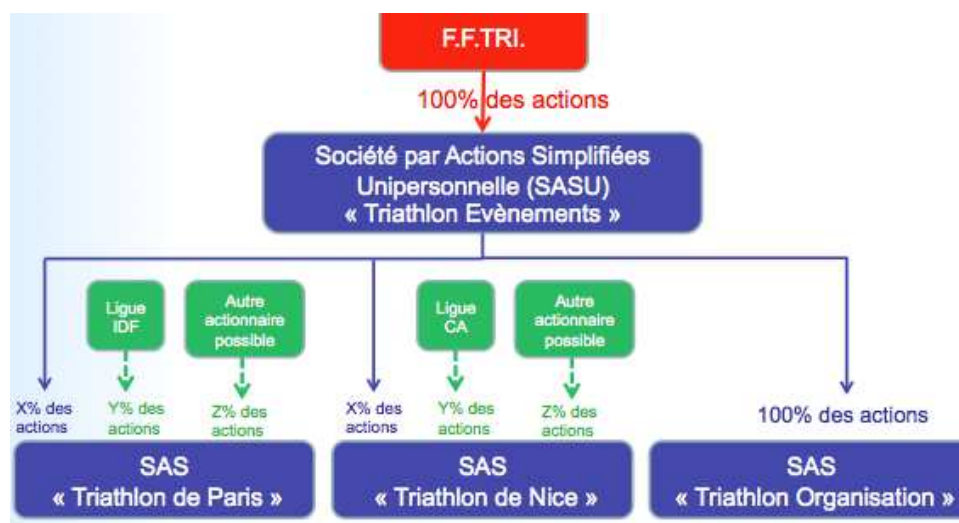
Patrick SOIN a visité les locaux de la CPAM que la fédération souhaite acquérir. Il confirme le bon état des locaux et précise qu'il y aura peu de travaux à prévoir, hors l'installation de quelques cloisons, la sécurisation de la porte d'entrée et des aménagements intérieurs. Notre agence immobilière nous a proposé gratuitement les services de son département d'étude en agencement, nous y ferons appel.

Le surcoût annuel dû à l'achat et à l'entretien des nouveaux locaux est estimé à 150 000 €. Le déménagement pourrait être envisagé courant mars 2013.

### 1.5. Projet de Société Évènementielle

Un groupe de travail a étudié les possibilités de création de sociétés dédiées à l'évènementiel fédéral. Emmanuel CHABANNES présente une synthèse des réflexions, en s'appuyant sur un document power point qui a été remis aux membres du Bureau Directeur.

L'organigramme des structures juridiques pourrait être le suivant :



Les objectifs de cette création de sociétés sont les suivants :

- Sécurisation juridique et financière de la F.F.TRI
- Indépendance financière de l'organisation
- Direction unique (son directeur général suivant une politique annuelle fixée par la F.F.TRI.)
- Transparence sur le compte de résultats, les coûts salariaux, et les coûts de fonctionnement
- Professionnalisation des acteurs
- Optimisation fiscale

Le calendrier prévisionnel de présentation et de validation est le suivant :

- 27 octobre 2012 : Comité Directeur Fédéral
- 23-25 novembre 2012 : Séminaire des Président(e)s de Ligues
- 12 janvier 2013 : Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président(e)s de Ligues
- 2 février 2013 : Assemblée Générale Fédérale
- 1er novembre 2013 : mutation définitive pour ne pas gêner l'organisation 2013

#### **Etapes de mise en place**

- Définition d'un budget et compte de résultat prévisionnels pour chaque société.
- Définition de l'organisation décisionnelle et des ressources humaines
- Adaptation des statuts de la F.F.TRI. en vue de permettre la nomination de celle-ci en qualité de présidente de la SASU Triathlon Evénements et à son président d'en être le représentant physique (article 2.3.7. des statuts de la F.F.TRI.)
- Création des 4 sociétés:
  - Triathlon Evenements
  - Triathlon de Paris
  - Triathlon de Nice
  - Triathlon Organisation

#### **Impact sur les statuts**

Un aménagement des statuts devra être réalisé pour :

- Permettre à la F.F.TRI. de détenir tout ou partie des parts d'une ou plusieurs sociétés
- Permettre au Président de la F.F.TRI. d'être le représentant personne physique de la F.F.TRI., présidente personne morale de la SASU Triathlon Evenements.

Il est proposé de modifier le titre 1.1. en Buts **et moyens**

Il est proposé d'ajouter l'alinéa suivant à l'article 1.1.1. :

Elle agit ainsi directement ou par l'intermédiaire de structures, y compris de forme commerciale, desquelles elle peut être actionnaire unique ou non, dès lors que l'objet desdites structures permet, même partiellement, par tout moyen, de concourir à la réalisation de son objet social ou est de nature à le faciliter.

Il est proposé d'ajouter l'alinéa suivant à l'article 2.3.7. :

Cependant les dispositions du présent article ne font pas obstacle à ce que le Président de la Fédération exerce les fonctions de représentant de la Fédération, présidente personne morale, des sociétés, entreprises ou établissement en cause, dès lors que ses fonctions en l'espèce ne sont pas rémunérées.

Les membres du BDF valident ces propositions qui devront être soumises aux membres du CDF, au Ministère avant d'être proposées pour adoption à l'Assemblée Générale.

Ce projet est à mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur fédéral.

#### **1.6. Point d'information concernant le réseau des Tiers de Confiance (constitué par le Groupement National Profession Sport Loisirs et les CROS / CDOS).**

Frank BIGNET commente un document diffusé aux membres du BDF, concernant l'information « Tiers de confiance aux dirigeants associatifs ». Il rappelle ainsi que la professionnalisation est au cœur du développement de la pratique.

**Il précise les éléments de contexte :**

- Responsabilité employeur importante.
- Accroissement de la professionnalisation des structures fédérales.
- Manque d'information aux dirigeants associatifs.

**De quoi est-il question ?** L'association confie à un tiers de confiance de l'URSSAF le calcul et la réalisation du bulletin de paie du salarié.

### Qui sont les acteurs ?

#### L'URSSAF :

- confie par convention les formalités déclaratives et bulletins de paie.
- contrôle le bon déroulement du dispositif via l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS).

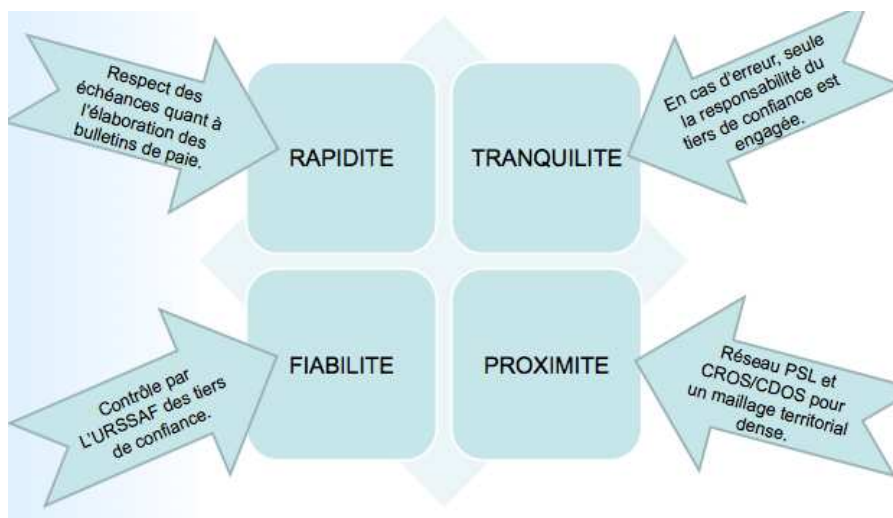
#### Le Tiers de confiance :

- réalise les obligations des associations employeurs en matière d'emploi.
- propose une aide étendue à l'ensemble des démarches liées à l'emploi : DUE (déclaration unique d'embauche), bulletin de paie, déclaration périodiques aux organismes collecteurs de cotisations et de taxes, déclaration et réalisation des documents liés aux contrats de travail.

#### L'Association :

- paie au tiers de confiance le service d'accompagnement (de 5€ à 20€ par bulletin paie sur le territoire national).
- verse le salaire conformément au calcul réalisé par le tiers de confiance.

### Quels sont les avantages pour les Associations ?



La diffusion de ces informations est prévue par l'intermédiaire :

1. d'une communication de la liste des tiers de confiance (CROS / CDOS / Profession Sport Loisirs) via notre newsletter club et via notre site internet (actualités et onglet emploi/formation)
2. d'une formation spécifique sur l'emploi en janvier organisée par la Commission Nationale Formation et le Département Emploi Formation de la DTN
3. du réseau de professionnels (Titulaires DEJEPS ou UCC triathlon, stagiaires en formation ...).
4. de la signature d'une convention avec le Groupement National Profession Sport Loisirs (gratuité formation dirigeants, support de com', veille juridique sur l'emploi).

## 2. Affaires internationales

### 2.1. Congrès ITU

Denis JAEGER fait part de l'organisation du congrès ITU électif en Nouvelle Zélande, en octobre prochain. Denis JAEGER présente les différentes candidatures françaises : Bernard SAINT-JEAN (Constitution et Multi sport), Dominique FRIZZA (Commission technique), Philippe FATTORI (Commission des coaches). Jean-Michel BUNIET déplore que nous n'ayons pas candidaté sur la Commission Para Triathlon.

Il est précisé qu'il y aura cette année deux candidats pour le poste de Président de l'ITU :

- Mme Marisol CASADO (Espagne), actuelle Présidente de l'ITU
- Mr Kyung-Sun YU (Corée du sud), actuel Vice Président de l'ITU

Philippe LESCURE propose de soutenir la candidature de la Présidente actuelle, Marisol CASADO. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation.

Philippe LESCURE propose de lui signifier le soutien de la F.F.TRI., et souhaite néanmoins lui faire passer deux messages. Le premier concerne le Triathlon Longue Distance, le Président LESCURE souhaite connaître le positionnement précis de l'ITU à ce sujet. Le deuxième concerne les relations ITU/ fédérations nationales, le Président LESCURE souhaite que l'ITU soit plus proche et plus à l'écoute des fédérations nationales.

## **2.2. Finances**

### **2.2.1. Créances au 31 août 2012**

Le tableau des créances à jour est diffusé en réunion. Il est souhaité que des courriers officiels soient envoyés au plus vite aux différents créanciers, et notamment à l'organisateur de Toulouse qui demande un échelonnement de paiement.

### **2.2.2. Suivi du budget 2012**

Un suivi du budget au 18 septembre 2012 est présenté en réunion et n'attire aucune remarque particulière.

Denis JAEGER attire l'attention du Bureau Directeur sur l'importance à communiquer sur la subvention CNDS (25 000 €) octroyée à l'organisateur des championnats du Monde de Duathlon de Nancy, ce week-end. En effet, cette ligne spécifique à une « manifestation internationale », a été demandée au niveau fédéral, et le sera à nouveau pour les Championnats du Monde de Triathlon Longue Distance organisés à Belfort en juin 2013.

Les comptes de l'organisation du Triathlon de Paris ne sont pas encore clos. A ce jour, le résultat est positif.

### **2.2.3. Préparation de la clôture des comptes**

Bernard SAINT-JEAN précise que les dates d'intervention du cabinet d'expertise comptable seront prochainement définies pour assurer la vérification de nos comptes avant l'intervention du commissaire aux comptes.

### **2.2.4. Préparation Budget 2013**

Denis JAEGER, Emmanuel CHABANNES et les deux Directeurs ont travaillé sur la préparation du budget 2013, prenant en compte la baisse de la CNO et la perte éventuelle du partenaire fédéral. Emmanuel CHABANNES commente l'étude de lancement du montage du Budget Prévisionnel 2013, présenté sous forme de power point ;

Les recettes potentielles sont estimées à 4.132.000 €, tandis qu'elles étaient évaluées à 4.331.000 € en 2012.

Certaines charges sont incompressibles (assurance, salaires, remboursement d'emprunt...), le budget pouvant être affecté au fonctionnement et aux actions liées aux activités statutaires et sportives est estimé à 2.222.000 €.

Rapproché à la prévision de dépenses 2012 sur le même périmètre, soit 2.582.000 €, cela représente une économie de l'ordre de 14% à réaliser sur chacun des budgets en question.

Il est à noter que cette étude ne prend pas en compte une prévision d'augmentation du nombre de licenciés.

Philippe LESCURE partage l'orientation de prudence et de précaution, sur le principe, mais considère, comme cela a toujours été fait, qu'il faut prévoir une augmentation du nombre de licenciés. Il est important de traduire dans le budget prévisionnel un objectif de croissance, de développement, et de l'afficher.

Compte tenu de la baisse annoncée de la subvention du Ministère, du nouveau coût de fonctionnement induit par l'acquisition immobilière du siège fédéral et de la nécessaire prudence en termes de prévision de produits, il nous faut, pour ce prochain exercice, envisager une réduction du volume de nos dépenses.

Nous ne pouvons à cette heure compter sur d'éventuels partenariats nouveaux et ne souhaitons pas faire supporter de charge supplémentaire à nos adhérents. Il sera demandé aux responsables de secteur de présenter un prévisionnel de leurs dépenses en tenant compte d'une réduction de leur enveloppe budgétaire de l'ordre de 10%.

## **2.3. Marketing – Communication**

### **2.3.1. Point Partenariats**

Frank GASQUET présente et commente un tableau reprenant les partenariats sur 2011 et 2012, et les projections pour 2013, ainsi que les démarches en cours auprès de partenaires potentiels.

Frank GASQUET précise que nous sommes dans une période de renégociation de tous les contrats fédéraux.

La situation du partenariat avec ADIDAS est abordée. Frank BIGNET rappelle que toute tenue de compétition devient un produit technique, c'est une évolution importante dans la négociation avec les partenaires équipementiers. Lors des Jeux Olympiques, les athlètes ne sont donc plus tenus de porter de tenue de course de la marque du partenaire équipementier du CNOSF.

### **2.3.2. Budget communication marketing**

Compte tenu de la baisse annoncée du budget affecté à chaque secteur, Frank GASQUET souhaite que les membres du BDF se positionnent sur un certain nombre de points pouvant avoir une incidence sur les dépenses à prévoir en communication/ marketing :

- **Production TV :**

- Les membres du BDF décident de ne pas prévoir de production TV sur le championnat de France de Triathlon Courte Distance, championnat dont la formule va être amenée à évoluer.
- Les membres du BDF demandent que le devis établi pour la production TV n'intègre la production TV du championnat de France de Triathlon Longue Distance que sous forme optionnelle.

- **Relations presse :**

- Les membres du BDF valident la mise en place d'une mise en concurrence pour la gestion des relations presse via une agence spécialisée.

### **2.3.3. Triathlète Magazine**

Suite au vote de principe du Comité Directeur de juin 2012 relatif à la proposition de location d'une partie des futurs locaux et à l'achat de part de la société, l'avancée du dossier est présentée aux membres du BDF :

- TRIATHLETE MAGAZINE serait effectivement prêt à louer une partie de nos futurs locaux à la condition que la F.F.TRI. entre au capital du magazine
- Les données chiffrées transmises ne permettent pas à ce jour de proposer de tarif pour l'acquisition de parts, des documents comptables supplémentaires seront demandés. Une réunion sera programmée avec Thierry DEKETELAERE (Triathlète Magazine), Denis JAEGER (Trésorier Général), Emmanuel CHABANNES (Trésorier Général Adjoint), Frank GASQUET (Vice Président en charge de la communication et du marketing), et Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général).

Le Président LESCURE rappelle que l'objectif de ce projet est de pouvoir proposer à nos licenciés une revue fédérale avec une ligne éditoriale fédérale. Les membres du BDF sont majoritairement favorables à cette orientation. Denis JAEGER vote contre cette orientation.

Le Président LESCURE demande qu'une information étayée puisse être présentée au prochain Comité Directeur.

## **2.4. Haut Niveau – Développement**

### **2.4.1. Projet calendrier des Grandes Epreuves Fédérales 2013**

Dominique SAGARY, Président de la commission Nationale des Grandes Epreuves présente un point de situation :

- 6 candidatures pour 5 étapes de Grand Prix de Triathlon
- 6 candidatures pour 4 étapes du championnat de France des clubs de D2 de Triathlon
- 2 candidatures pour 5 étapes de Grand Prix de Duathlon
- 2 candidatures pour le championnat de France des jeunes de Triathlon
- Une candidature incertaine pour le championnat de France des Ligues

- Des candidatures incertaines pour les ½ finales du championnat de France des clubs féminins de D2 de Duathlon
- Une absence de candidature pour les ½ finales du championnat de France des clubs masculins de D3 de Duathlon
- Une candidature incertaine pour la ½ finale Nord du championnat de France des clubs de D3 de Triathlon
- Une absence de candidature pour la ½ finale Sud du championnat de France des clubs de D3 de Triathlon
- Une absence de candidature pour le championnat de France de Bike & Run

Comme chaque année, la construction du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales est complexe, il faut encore trouver ou convaincre des organisateurs pour certains labels, sans compter sur la nécessité de proposer un calendrier fédéral le plus en harmonie possible avec le calendrier international.

Le Président LESCURE remercie la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour la préparation, complexe, du calendrier prévisionnel qui devra être présenté au Comité Directeur du 27 octobre prochain.

Dominique SAGARY informe les membres du BDF de la naissance d'un nouveau championnat de France pour lequel le cahier des charges est en cours de rédaction : le championnat de France Paratriathlon.

Il est précisé que la suppression des championnats de France Elite est proposée dans le projet de Réglementation Sportive, le titre de champion de France Elite serait alors remis à l'issue d'une des étapes du Championnat de France des Clubs de D1 (Triathlon et Duathlon).

Le championnat de France Groupes d'Âges serait créé et couplé à une épreuve de masse existante.

Ces points seront examinés dans le cadre de l'adoption de la nouvelle Réglementation Sportive.

#### **2.4.2. Convention avec la Ligue Côte d'Azur pour l'organisation du Triathlon de Nice**

La ligue Côte d'Azur demande un aménagement de la convention F.F.TRI. / Ligue Côte d'Azur relative à l'organisation du Triathlon de Nice :

- Elle souhaite que la mise à disposition de son employé soit refacturée 2000 € et non 1000 €
- Elle ne souhaite plus être associée au résultat financier (positif ou négatif).

Compte tenu de la date à laquelle ces aménagements sont demandés, après l'organisation de l'épreuve 2012, les membres du BDF acceptent les aménagements proposés sous réserve que la convention soit applicable en 2012 et en 2013.

#### **2.4.3. Report des points de l'ordre du jour**

Les points non traités ce jour sont reportés au BD téléphoné du 26 septembre.

- 1.1. RGF 2013**
- 1.2. Règles sportives 2013**
- 1.3. Réunions clubs D1 à prévoir**
- 1.4. Organigramme DTN 2013**
- 1.5. Paratriathlon**
- 1.6. Evolution Formules Championnats France 2013**

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**